

CONVOCAATION

DESTINATAIRES : Toutes et tous les membres du SEOM

EXPÉDITRICE : Mélanie Hubert, présidente

OBJET : Assemblée générale du 9 avril 2019

Le 22 mars 2019

Bonjour à toutes et à tous,

La présente est une convocation à l'assemblée générale qui aura lieu **le 9 avril 2019**.

Cette rencontre sera principalement dédiée à l'annexe N de l'Entente locale. Celle-ci prévoit que le SEOM et la CSMB peuvent discuter ouvertement de moyens favorisant le recrutement et la rétention du personnel. Comme l'indique le contenu de l'annexe, ces échanges peuvent mener à la « conclusion d'ententes exploratoires ou formelles pouvant inclure des modifications à la convention collective ». Conformément aux statuts du SEOM, seule l'assemblée générale peut décider de l'acceptation du contenu des conventions collectives.

Ainsi, l'an dernier, cette instance avait accepté de conclure une entente pour le secteur des jeunes afin de modifier la procédure d'affichage durant l'année scolaire. L'heure est au bilan de ce projet et aux projections pour l'an prochain. Je tiens à souligner que **les propositions mises au jeu par l'Employeur visent cette fois le personnel enseignant de tous les secteurs. Conséquemment, nous interpellons tout particulièrement les membres de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.**

Au moment d'écrire ces lignes, le Conseil des personnes déléguées n'a pas encore adopté les recommandations qu'il compte soumettre aux membres. Sans présumer des propositions qui seront faites, le personnel à statut précaire, tous secteurs confondus, sera assurément au cœur des décisions que nous devons prendre.

C'est donc un rendez-vous le 9 avril prochain. Nous espérons vous retrouver en grand nombre!

TÉL. (514 637-3548) — TÉLÉC. (514 637-0000) — COURRIEL SEOM@SEOM.QC.CA — COURRIER INTERNE (808)



Syndicat
de l'Enseignement
de l'Ouest
de Montréal

VERSO...

Informations importantes

Un souper sera servi à partir de 16 h 30 **pour les personnes préalablement inscrites.**

Pour ce faire, **vous devez vous inscrire au plus tard le 5 avril 2019 à 12 h 30** via courriel c.harvey@seom.qc.ca ou par téléphone au 514 637-3548, **en indiquant votre nom, votre établissement ainsi que toute restriction alimentaire.**

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Nomination des présidences des débats, des scrutatrices et scrutateurs
3. Présentation des procédures d'assemblée générale
4. Adoption du procès-verbal du 13 mars 2019
5. Annexe N (Entente locale)
6. Levée de l'assemblée générale

Première session (pour l'ÉDA et la FP : les membres qui travaillent le soir seulement)

Date : Le mardi 9 avril 2019

Heure : 13 h 30

Lieu : SEOM, 1, rue Provost, Lachine, H8S 4H2, Salle Laure-Gaudreault

Deuxième session (pour tous les membres qui travaillent de jour)

Date : Le mardi 9 avril 2019

Heure : 17 h

(souper dès 16 h 30 pour les **personnes inscrites** seulement)

Lieu : SEOM, 1, rue Provost, Lachine, H8S 4H2, Salle Laure-Gaudreault